

Dans le prolongement de notre conférence du 18 avril dernier, nous avons le plaisir de vous adresser notre deuxième lettre bi-annuelle faisant le point sur l'actualité européenne en matière de droit de la propriété littéraire et artistique et droit du « e-commerce » de juin 2012 à mars 2013 inclus.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et nous tenons à votre disposition pour plus de précisions sur la portée des décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne ou sur l'anticipation de certaines questions préjudicielles, notamment au regard de vos activités.

Nous sommes aussi à l'écoute de vos critiques et suggestions qui permettront d'améliorer notre lettre bi-annuelle.

Avec tous nos remerciements.

Le Cabinet Gilles Vercken

En collaboration avec le professeur agrégé Valérie-Laure Benabou, le Cabinet Gilles Vercken exerce son expertise spécialisée dans les domaines principaux suivants : Propriété Intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, droit des marques), Anti-Piraterie, Nouvelles Technologies, Informatique, Médias, e-reputation.

Le Cabinet est classé parmi les meilleurs de ces secteurs par plusieurs guides professionnels : Legal 500 Paris, Legal 500 EMEA, Legal 500 US Special Edition, Managing IP, Best Lawyers, Chambers and Partners, Décideurs Stratégie Finance Droit, Legal Experts, Option Droit Affaires, etc.

Plus d'informations sur le cabinet : www.gillesvercken.com

14, rue Séguier 75006 Paris France

Tel : +33 (0) 1 42 21 34 75 Fax : +33 (0) 1 42 21 32 77 e-mail : contact@gillesvercken.com

